

» PRESSE NATIONALE

Politique 



lejour
POUR PLUS D'INFORMATION

TRANSFUSION SANGUINE : LE PRIX DE LA POCHE DE SANG FIXÉ À 3 000 FCFA POUR TOUT LE MONDE

Un conseil des ministres s'est tenu, hier mercredi 23 février 2022 à Abidjan, sous la présidence du Président de la République Alassane Ouattara. Amadou Coulibaly, ministre de la Communication, des Médias et de la Francophonie, lors de son traditionnel point de presse de fin de Conseil, a annoncé que le gouvernement a décidé d'uniformiser le prix des produits sanguins à 3 000 FCFA, aussi bien dans le public que dans les établissements sanitaires privés. Le Conseil des ministres a autorisé une rallonge budgétaire de 2,5 milliards de FCFA au Centre national de transfusion Sanguine (Cnts) pour soutenir les activités de collecte de sang. Lors de Conseil des ministres, à en croire le porte-parole du gouvernement, il a été décidé de la dissolution de la Société de gestion du patrimoine immobilier de l'Etat (Sogepie) au profit d'une nouvelle structure qui est appelée à gérer tout ce qui est biens immobiliers appartenant à l'Etat ivoirien.



soirinfo

LUTTE CONTRE LE TERRORISME : LE GOUVERNEMENT VEUT RENFORCER SON DISPOSITIF JURIDIQUE

Face à la menace, le gouvernement veut renforcer le dispositif juridique de lutte contre le terrorisme. A l'occasion du Conseil des ministres qui s'est tenu, mercredi 23 février 2022, au Palais de la présidence au Plateau, le gouvernement a, en effet, adopté un projet de loi dans ce sens. Selon le ministre de la Communication, des Médias et de la Francophonie et porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, ce projet de loi modificatif de la loi votée en juillet 2015 élargit le champ de définition du terrorisme pour prendre en compte une variété d'actes considérés comme tels.



Mandat

GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE L'ETAT : SOGEPIE, LA SODERTOUR-LACS ET LA SDPC DISSOUTES

Le ministre de la Communication, des Médias et de la Francophonie, Amadou Coulibaly, par ailleurs porte-parole du gouvernement, a annoncé, à l'issue du Conseil des ministres de ce mercredi 23 février 2022, la dissolution de plusieurs sociétés d'Etat. Il s'agit de la Société de gestion du patrimoine immobilier de l'Etat (SOGEPPIE), de la Société des palaces de Cocody (SDPC) et de la Société de développement touristique de la région des Lacs (SODERTOUR-LACS). Toutefois, toutes ces sociétés étatiques seront regroupées au sein d'une seule structure dénommée Société de gestion du patrimoine immobilier de l'Etat.

Economie 

CHERTÉ DE LA VIE / APRÈS L'ANNONCE FAITE PAR LE PRÉSIDENT IVOIRIEN : PATRICK ACHI RENCONTRE LES CONSOMMATEURS ET DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES AUJOURD'HUI

Le Président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, a présidé, le mercredi 23 février 2022, au Palais de la présidence à Abidjan-Plateau, un Conseil des ministres. La réunion ministérielle a été dominée par plusieurs sujets urgents dont la cherté de la vie et les augmentations de certains produits constatées ces derniers jours. Pour apporter des réponses à cette question, il a été décidé que le Premier Ministre Patrick Achi rencontre, ce jeudi 24 février 2022, à la Primature au Plateau, les consommateurs, les transporteurs et les acteurs du vivrier.



CONSEIL DES MINISTRES, LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE : LE GOUVERNEMENT PREND À BRAS LE CORPS LE SUJET

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a présidé, hier, le Conseil des ministres. Dans le compte rendu du porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, la cherté de la vie a fait l'objet d'un traitement spécial. Il a annoncé que le travail terrain effectué par cinq membres du gouvernement a permis de se rendre compte que tous les marchés sont fournis. « Il n'y a aucun risque de pénurie », a-t-il rassuré. Tout en reconnaissant que le prix de l'huile a augmenté de 10%. Il a conseillé aux Ivoiriens de s'approvisionner dans les grands centres commerciaux qui affichent les prix plus bas que ceux pratiqués sur les marchés. Selon lui, le ministre du Commerce, à cet effet, travaille à élargir la gamme des produits réglementés. « Une réflexion doit être menée pour réduire l'influence de certains groupes d'intérêt », a-t-il déclaré. Tout en invitant les commerçants à afficher leurs prix.



AFFAIRE LA CÔTE D'IVOIRE EST TRÈS ENDETTÉE, AMADOU COULIBALY RÉPOND : « NOTRE DETTE RESTE MAÎTRISÉE AUTOUR DE 40% »

Réagissant sur les accusations portées par l'opposition, et selon lesquelles la Côte d'Ivoire serait un pays très endetté après avoir contracté 20 mille milliards de FCFA de dette, le porte-parole du gouvernement a fait remarquer qu'il y a la bonne dette et la mauvaise dette. « Notre dette reste maîtrisée autour de 40% et, elle est largement en-dessous de la norme communautaire qui est de 70%. Si vous utilisez votre dette dans la consommation, ce n'est pas une bonne dette. Mais si vous utilisez votre dette en investissement, en production de richesse, ça c'est une bonne dette », a dit le ministre, avant d'égrener les réalisations du Président Alassane Ouattara. Il s'exprimait le mercredi 23 février 2022 à l'occasion du compte rendu du Conseil des ministres.



EMPLOI-JEUNES / FINANCEMENT DU PEJEDEC 3 : LA CÔTE D'IVOIRE REÇOIT 75 MILLIARDS DE FCFA DE LA BANQUE MONDIALE

Le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly et Mme Coralie Gevers, directrice des opérations de la Banque mondiale, ont signé, hier mercredi 23 février 2022, une convention d'opérationnalisation de la 3e phase du Projet emploi jeune et développement des compétences (PEJEDEC 3), à Abidjan-Plateau. Cette signature donne lieu au décaissement d'une enveloppe de 75 milliards de FCFA au profit de la Côte d'Ivoire en vue de financer cette phase du programme. Le ministre Adama Coulibaly a expliqué que le PEJEDEC, lors de sa phase initiale qui a couvert la période 2012-2017, a bénéficié d'un financement de 26 milliards de FCFA destinés à 27 500 jeunes avec au final 33 382 bénéficiaires pour un taux de réalisation de 121% et un taux d'insertion professionnelle de 60%.

Ils n'auront que les yeux pour pleurer, les propriétaires des ouvrages bâtis dans la cuvette du barrage écrêteur de Danga, dans la commune de Cocody. Sur instruction des ministres Bouaké Fofana (Assainissement et Salubrité) et de Bruno Nabagné Koné (Construction, Logement et Urbanisme), la Brigade de l'Assainissement et de la Salubrité (BAS) a entamé hier la démolition des chantiers en cours dans l'emprise de la cuvette de ce barrage écrêteur. Les deux membres du gouvernement qui se sont rendus hier sur le site, notamment dans les environs du Lycée technique et du carrefour la Vie, ont constaté l'occupation anarchique de l'emprise de la cuvette.

Sport ↙

CAN 2023 / RENCONTRE COCAN 2023 - MINISTÈRE DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITÉ : BOUAKÉ FOFANA ET FRANÇOIS AMICHIA EN ACTION POUR L'EMBELLISSEMENT DES VILLES HÔTES

Le président du COCAN 2023, le ministre François Albert Amichia a rencontré le ministre de l'Assainissement et de la Salubrité Bouaké Fofana, mardi 22 février 2022, à son cabinet du 19^e étage tour D au Plateau. Les échanges ont porté sur l'embellissement des villes hôtes de la 34^e édition de la Coupe d'Afrique des nations, prévue du 23 juin au 23 juillet 2023 en Côte d'Ivoire. En effet, la CAN 2023 sera l'occasion pour la Côte d'Ivoire de montrer ses plus beaux atouts. « Nous sommes à la disposition du comité d'organisation de la CAN 2023. C'est un grand défi pour nous tous. Nous allons faire ce que nous devons faire pour que la CAN organisée en Côte d'Ivoire soit une CAN exemplaire », a assuré le ministre Bouaké Fofana.



VU SUR LE NET

Politique ↙

CÔTE D'IVOIRE : LE GOUVERNEMENT FIXE LA POCHE DE SANG À 3 000 FCFA POUR LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS DE SANTÉ

"Le Conseil a décidé d'uniformiser le prix de cession du sang et des produits sanguins à 3 000 Francs CFA aussi bien dans le secteur public que privé", a annoncé hier le porte-parole du gouvernement ivoirien, Amadou Coulibaly, à l'issue du Conseil des ministres présidé par le Chef de l'État Alassane Ouattara. Selon lui, cette décision vise à mettre un terme, sinon d'éradiquer la spéculation et les trafics de tout genre qui se font autour du sang, "vu qu'il y avait une disparité de coût entre le public et celui des édifices privés". À en croire le porte-parole du gouvernement, cela devrait permettre de renforcer les capacités de production de sang des différentes structures du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) afin de couvrir de façon entière les besoins qui sont estimés à 250 000 unités de poche de sang par an en Côte d'Ivoire.

Sport ↙

CAN FÉMININE 2022 : LES IVOIRIENNES BATTUES 1 À 0 PAR LES NIGÉRIANES NE SERONT PAS AU MAROC

Les Ivoiriennes, après leur revers 1-0 à la maison, hier mercredi, face aux Nigériennes ne seront pas du rendez-vous du Maroc. En plus de la Côte d'Ivoire, l'Algérie sera également absente à ce grand événement footballistique.

MONDIAL DE BASKET-BALL 2023 : FIBA CHOISIT ABIDJAN POUR LA DEUXIÈME FENÊTRE DU GROUPE C

Le deuxième tournoi du groupe C comptant pour les éliminatoires de la coupe du monde 2023 de la Fédération Internationale de Basketball (Fiba) se disputera du 1er au 3 juillet à Abidjan. Fiba Afrique l'a signifié à la Fédération ivoirienne de basket-ball (Fibb) lundi et mardi. Mercredi, le chef du comité directeur de la Fibb, Mahama Coulibaly, a donné la bonne nouvelle à la presse locale.

» AGENCE DE PRESSE

Politique ↻



LE MINISTRE DE LA JUSTICE FAIT ADOPTER SEPT LOIS PAR LE SÉNAT

Le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Sansan Kambilé, a obtenu, mardi 22 février 2022 à Yamoussoukro, le vote des sénateurs pour sept projets de lois dont la loi organique déterminant l'organisation et le fonctionnement du Conseil constitutionnel ainsi que celle portant statut de la Magistrature. La loi modifiant celle du 27 décembre 2018 portant Code de procédure pénale ainsi que celles organisant le Pôle pénal économique et financier, le Médiateur de la République, le Conseil économique, social, environnemental et culturel (CESEC) et le Conseil supérieur de la magistrature ont été ainsi discutées et adoptées par les sénateurs de la commission des affaires générales, institutionnelles et des collectivités territoriales.

Economie ↻



PORT D'ABIDJAN: VERS LE DÉMARRAGE DU 2E TERMINAL À CONTENEURS

Le deuxième terminal à conteneurs du Port autonome d'Abidjan (PAA), dont les travaux sont actuellement à un taux global de 60%, démarre ses activités le 1er novembre 2022, selon le directeur général de Côte d'Ivoire terminal, Koen de Backker. « On est très ferme sur notre date de démarrage, c'est un engagement qu'on a avec l'autorité concédante, le Port autonome d'Abidjan », a dit M. Koen de Backker lors d'une visite de presse sur le site.



LE PREMIER MINISTRE ÉCHANGE AVEC LES ASSOCIATIONS DES CONSOMMATEURS, CE JEUDI

Le Premier Ministre Patrick Achi rencontre, jeudi 24 février 2022, les associations de consommateurs, les transporteurs et les acteurs du vivrier en vue de trouver des solutions pour la réduction du coût de la vie. Avant cette rencontre et conformément toujours à la détermination du Chef de l'Etat, de parler avec les acteurs de la chaîne de production et de distribution des produits de consommation, cinq membres du gouvernement ont effectué le mardi 22 février 2022, une visite sur le terrain dont l'objectif était de s'imprégner des réalités actuelles du marché.

Société ↻

18 MILLIARDS PRÉVUS PAR L'ÉTAT POUR FINANCER LES COGES



L'inspecteur général de l'Education nationale, Coulibaly Adama, a révélé, à Daloa, que l'enveloppe budgétaire allouée aux Comités de gestion des Etablissement scolaires (COGES) au titre de l'année scolaire 2021-2022 par le gouvernement est de 18 milliards de FCFA. Quatre milliards de ce montant ont déjà été décaissés, a poursuivi M. Coulibaly, qui a révélé ces chiffres à l'occasion de la mission d'information et de sensibilisation sur les réformes des COGES, mercredi 23 février 2022. Selon lui, au terme de la réforme, la subvention de l'Etat aux COGES est appelée à évoluer d'une année à l'autre en fonction des besoins qu'ils exprimeront.



Accédez à l'information officielle
du Gouvernement de Côte d'Ivoire
en un clic.

www.gouv.ci



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

UNE CÔTE D'IVOIRE
SOLIDAIRE



www.gouv.ci



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale